

**Question déposée par Marie-Claire Carrère-Gée et les élus du groupe de la Droite et du Centre -
100 % 14^{ème} relatif aux mesures à prendre pour soutenir nos commerçants de proximité :
Illuminations des rues – séance du 30 novembre 2020**

Dans un peu plus de trois semaines, nous célébrerons la fête de Noël. C'est bien sûr un moment important dans le calendrier. C'est un moment tout particulièrement important cette année.

A double titre :

- pour les familles, les enfants qui vivent plus tristement pendant ce confinement et qui en tireront un peu de joie ;
- pour les commerçants de proximité, qui, nous l'espérons pourront rapidement poursuivre leur activité et entrevoir 2021 plus positivement.

Alors se pose bien évidemment la question des illuminations. Vous vous êtes d'ailleurs penchée sur le sujet ; votre adjoint chargé du commerce et de l'artisanat a proposé aux commerçants de l'arrondissement pour améliorer la visibilité de leurs commerces, deux choix de décorations : soit une guirlande et des boules de Noël à accrocher au-dessus de la porte d'entrée, soit une guirlande et des boules de Noël à accrocher sur des branches de bouleau à l'entrée, en précisant que le pot n'est pas fourni.

Une boule de Noël et une guirlande, c'est peut-être un premier petit pas, même s'il y a fort à parier que de nombreux commerçant en disposent déjà pour leur boutique.?

Ce qu'il nous est remonté, c'est cependant leur grande inquiétude concernant les illuminations des rues.

Traditionnellement, les dépenses d'illumination sont financées par les associations de commerçants avec une participation de la mairie de 25 à 30% de la dépense totale. Les commerçants sont évidemment cette année dans l'impossibilité de réunir les 70% des dépenses : bien des financements étaient les années précédentes assuré par les vides greniers et autres braderies qui n'ont pu avoir lieu.

Certaines associations de commerçants se retrouvent dans une impasse. Certaines lancent un appel de fonds via une cagnotte sur internet.

C'est de ce financement collectif dont ils ont besoin, plus que de quelques décorations individuelles.

Votre réponse au problème est d'autant plus étrange que vous avez demandé, via un mél du Service Démocratie Locale du 16 novembre, aux conseils de quartier de participer au financement des décorations sur les budgets des conseils de quartier ! Mais de quel budget disposez-vous ? Le financement éventuel provenant de la générosité des conseils de quartier vient-il s'ajouter aux subventions de la mairie ou vient-il s'y substituer. Non seulement, cette idée de décoration individuelle ne semble pas appropriée, mais en plus ne serait-elle pas financée ?

Cela cadre mal avec les déclarations de Madame Hidalgo qui a annoncé que la Mairie de Paris soutiendrait beaucoup plus les efforts d'illuminations de rue cette année. L'adjointe en charge du commerce, interrogée en Conseil de Paris, n'a pas souhaité apporter de précision susceptible d'être utile à l'information des associations. A quelques semaines de Noël, les commerçants sont toujours dans le flou sur l'ampleur et la portée de cet engagement.

Nous souhaiterions par conséquent que vous nous informiez du niveau et du détail des engagements de la mairie de Paris pour les différentes associations du 14^e.